

Une voix: Comment peut-on être «purement» libéral?

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie.

M. Korchinski: Monsieur l'Orateur, ceci est une question très sérieuse.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. La question est sans doute très sérieuse, mais elle le serait tout autant si on la faisait figurer au *Feuilleton*.

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

LA MODIFICATION DE LA LOI CONCERNANT LA DÉLINQUANCE JUVÉNILE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Frank Howard (Skeena): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au solliciteur général. Pourrait-il dire à la Chambre quand il se propose d'apporter des changements à la loi fondés sur les recommandations du comité de la délinquance juvénile?

L'hon. L. T. Pennell (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, nous sommes à mettre la dernière main à la rédaction d'un avant-projet de discussion que nous soumettrons aux diverses autorités provinciales. Nous proposerons la tenue d'une réunion peut-être un peu plus tard cette année.

LA CHAMBRE DES COMMUNES

PRÉSENCE À LA TRIBUNE DE SIR ROBERT MENZIES, D'AUSTRALIE

A l'appel de l'ordre du jour.

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, la Chambre me permettrait-elle de signaler la présence, à la tribune, d'un éminent homme d'État du Commonwealth, de stature internationale, l'ancien premier ministre de l'Australie, sir Robert Menzies? (*Applaudissements*)

LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE

L'ASSURANCE FRAIS MÉDICAUX—LA REVISION DE LA LOI

A l'appel de l'ordre du jour.

M. G. L. Chatterton (Esquimalt-Saanich): Monsieur l'Orateur, le premier ministre nous a promis, mardi, de s'informer, afin de savoir si la demande des provinces concernant la convocation d'une conférence sur le programme d'assurance frais médicaux recevrait une suite favorable. Peut-il maintenant nous fournir une réponse?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Non, monsieur l'Orateur. Malheureusement, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social a dû s'absenter hier. J'espère pouvoir m'en occuper demain matin.

[*Français*]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

VISITE DE MINISTRES DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS AU QUÉBEC

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Gilles Grégoire (Lapointe): Monsieur l'Orateur, j'aurais une question à poser au secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Le ministre peut-il nous dire si les ministres du gouvernement français qui viennent chacun leur tour, à l'heure actuelle, au Québec, pour conclure des ententes avec celui-ci, sont invités à venir à Ottawa? Le ministre peut-il également nous dire pourquoi ces ministres ne viennent pas à Ottawa, comme on pourrait s'y attendre?

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je puis assurer l'honorable député—d'ailleurs il le sait très bien—que tous ces ministres sont toujours invités au Canada, et je peux vous assurer que nos relations avec le gouvernement qu'ils représentent sont normales.

QUESTION POSÉE AU CABINET

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Auguste Choquette (Lotbinière): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question à l'honorable ministre de la Justice et Procureur général et je vous assure que ce n'est pas la même que j'ai posée hier.

Monsieur l'Orateur, depuis que le parti conservateur, y compris le député de Winnipeg-Sud-Centre (M. Churchill), a adopté la théorie des deux nations au pays, le ministre peut-il dire si le comité présidé par M. Carl Goldenberg a fait rapport au ministère de la Justice à ce sujet et s'il est d'accord avec cette théorie?

M. l'Orateur: A l'ordre! La question est peut-être différente, mais elle n'est pas plus recevable aujourd'hui qu'elle ne l'était hier.

[*Traduction*]

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LES RAISONS DE LA HAUSSE DES EXPORTATIONS EN AOÛT DERNIER

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. George Hees (Northumberland): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre du Commerce. Pourrait-il expli-